

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 9 janvier 2026

RN 106– Commune de Saint-Julien d'Arpaon (48)

Travaux de réparation de chaussée et de reprise des accotements

Du mardi 13 au jeudi 15 janvier 2026

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier national, la direction interdépartementale des routes Massif Central va procéder à des travaux de renforcement et d'étanchéification d'accotement sur la **RN 106**.

L'épisode cévenol survenu en fin d'année a provoqué d'importants désordres sur la chaussée de la RN106 au niveau de la commune de Saint-Julien d'Arpaon, sur la section concernée par un alternat de la circulation.

La DIR Massif Central va réaliser des travaux d'urgence pour rétablir dans un premier temps la circulation par alternat.

Modification des conditions de circulation

Fermeture totale de la RN106 (2 sens de circulation) :

- **Du mardi 13 janvier à 8h00 au jeudi 15 janvier 2026 à 19h00 :**

La RN106 sera fermée à la circulation, entre le PR 0 (limite Gard) et le PR 46+000 (Florac), dans les 2 sens pour tous les véhicules, à l'exception :

- des véhicules de secours et d'intervention en cas d'urgence vitale,
- de la desserte locale de part et d'autre de l'accès à « le Malhautier » et de l'intersection avec la RD20.

Déviations mises en place

Afin de palier à ces fermetures, des déviations seront mises en places selon les modalités suivantes :

- Pour les poids lourds de plus de 3,5 tonnes, un itinéraire de déviation est mis en place par les RD 906 et 901 via Génolhac, Villefort et le Bleymard.
- Concernant les véhicules légers, un itinéraire de déviation est mis en place par les RD 907, 983 et 9 via Saint Laurent de Trèves et le Pompidou.

Dans un second temps, des travaux de confortement du remblai vont débuter le **19 janvier 2026 pour une durée prévisionnelle de 6 mois**.

Pendant cette période, la circulation se fera par alternat, avec des coupures ponctuelles de la circulation.

Il est vivement conseillé aux usagers d'anticiper leur déplacement.

La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites Internet :

- www.dir-mc.fr
- www.bison-fute.gouv.fr

Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 04.73.29.79.60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1